

**Pognon contre suppressions d'emplois :
l'odieux marché proposé par Péresse !**

Le 18 septembre à 17h, les organisations syndicales représentatives des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche étaient invitées par la ministre V. Péresse (VP) à "un temps de rencontre" au sujet des propositions contenues dans les rapports Schwartz et Hoffmann, respectivement dédiés à une "réflexion sur l'avenir des personnels de l'Enseignement supérieur" et à "l'attractivité des carrières de la recherche". Qu'elles soient allées ou pas (comme nous) en discuter avec le Directeur de cabinet de V. Péresse, un certain nombre d'organisations syndicales avaient clairement annoncé auparavant leur refus de discuter sur la base de ces propositions destructrices des statuts des personnels, en plus dans un contexte de suppressions d'emplois annoncées. A la suite du discours introductif de V. Péresse qui a confirmé et détaillé les suppressions d'emplois prévues au budget 2009, ces organisations (CGT, FSU, FO, Solidaires) se sont donc retrouvées pour faire une déclaration commune (cf au verso) et quitter la salle. Elles ont rejoint les personnels et étudiants rassemblés devant le ministère¹ qui les attendaient impatiemment pour leur en faire le désolant compte-rendu. Quant aux organisations syndicales (CFDT, CFTC, UNSA) qui ont choisi de rester pour poursuivre la discussion avec V. Péresse malgré le cadre de discussion imposé, c'est certes de leur responsabilité, mais outre que c'est dommageable pour l'unité d'action, on a du mal à comprendre ce qu'elles peuvent bien encore espérer de positif pour les personnels dans ces conditions²...

Le détail des suppressions d'emplois

VP nous a d'abord expliqué que l'enseignement supérieur et la recherche étaient bien une priorité du gouvernement puisque ce n'est pas la règle générale Fonction Publique du non-remplacement de 1 départ à la retraite sur 2 qui serait appliquée mais seulement "un effort de solidarité" de 1 départ sur 6 (*quelle chance !*) et que les 900 suppressions prévues représentent moins de 0,6 % de l'effectif des 150 000 emplois sous tutelle du ministère... (*une broutille donc !*). Elle a ensuite indiqué qu'elle avait veillé à ce que ces suppressions soient "équilibrées" entre enseignement supérieur et organismes : il y en aura 450 de chaque côté. Dans le détail :

- la moitié ne seront pas des suppressions d'emplois statutaires : 225 allocations de recherche seront supprimées dans les universités (d'après VP "sans incidence" sur le nombre de doctorants bénéficiaires d'une allocation, 4 % des allocations restant inutilisées chaque année ; il s'agit de "mieux gérer" les crédits des allocations de recherche) ; 225 financements de post-docs par le ministère seront supprimés dans les EPST (l'ANR a pris le relais...)

- reste donc à trouver 225 suppressions d'emplois statutaires à faire dans les universités et 225 dans les organismes... VP ne donnera aucune consigne aux Présidents d'universités pour savoir quels emplois ils devront supprimer : ce sera à eux de décider... Cependant elle indique qu'elle ne demande pas la restitution d'emplois d'enseignant-chercheur et se contentera de la suppression "d'emplois au plus bas coût" en insistant sur le fait que des tâches telles que le gardiennage, l'entretien etc... peuvent très bien être externalisées car elles ne sont pas "au cœur des missions" (*en clair, ce sont les emplois de cat C qui vont trinquer... et il faudra financer de plus en plus de fonctions sur ressources propres, donc travailler plus et trouver plus de contrats...*)

Le cadeau qui tue

VP précise que l'équivalent financier des suppressions d'emplois "bénéficiera dans sa totalité au personnel" et financera notamment des requalifications d'emplois. (*Espère-t-elle ainsi acheter le silence des personnels contre les suppressions d'emplois ?*).

Rapports Schwartz et Hoffmann

VP se dit intéressée par nos réactions sur les propositions de ces deux rapports (qui constituent donc pour elle la base de la discussion) et nous propose de discuter autour de 3 thèmes :

- la mise en œuvre des modulations de service des enseignants-chercheurs
- la "fluidité" entre organismes de recherche et enseignement supérieur
- l'adaptation de la gestion des corps à l'évolution des modes de fonctionnement et de la réglementation

Comme prévu lors de la préparation intersyndicale, une interruption de séance est demandée pour pouvoir ajuster la déclaration intersyndicale et permettre à chaque syndicat de se déterminer. VP nous accorde 5 mn, "pas plus"...

Claquage de porte

Au retour, A. Kieffer (SNTRS-CGT) lit la déclaration intersyndicale qui rassemble les syndicats de la FSU, de la CGT, de FO et de Solidaires. Ensuite de quoi ces syndicats quittent la réunion.

¹ 500 personnes environ... et presque autant de gendarmes mobiles !

² La GIPA, signée par ces mêmes syndicats, aurait pourtant dû leur ouvrir les yeux : c'est bel et bien une escroquerie !

Déclaration intersyndicale lue par Annick Kieffer, au nom des syndicats FSU (SNESUP - SNCS - SNASUB), CGT (FERC-SUP – SNTRS – CGT-INRA), FO (SNPREES), SOLIDAIRES (SUD-Recherche-EPST)³

Madame la Ministre,

La fin de l'année universitaire et l'été 2008 ont été marqués par de nombreuses annonces du gouvernement affaiblissant le service public d'enseignement supérieur et de recherche. Les conditions de rentrée universitaire sont difficiles tant pour les personnels que pour les étudiants, comme le CNESER l'a souligné dans la motion votée lundi 15.

Qui plus est, pour la première fois depuis 15 ans, alors que le gouvernement dit qu'il entend faire de l'enseignement supérieur et la recherche une priorité, 900 suppressions d'emplois dont 450 de titulaires sont annoncées, ce qui a pour conséquence des embauches sur postes contractuels pour remplir les missions et aggrave les conditions de travail de tous les personnels. C'est en contradiction avec la mise en œuvre de dispositifs d'aide à la réussite des étudiants. Les premières informations sur le budget 2009 de l'enseignement supérieur et de la recherche montrent que l'essentiel de l'effort de l'état va au privé sans contrepartie. Le milliard d'euros supplémentaire annoncé l'an dernier se réduit à des crédits budgétaires, hors contrats ANR, couvrant à peine l'inflation, alors qu'une augmentation de 10 % du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche serait indispensable.

Toujours en cette rentrée, comme le montrent vos déclarations en Conseil des Ministres, le gouvernement marque sa volonté de franchir une nouvelle étape dans la restructuration en force de l'ensemble de la recherche et dans son pilotage autoritaire

C'est à ce moment que vous engagez des discussions sur les métiers du supérieur à partir des rapports Schwartz et Hoffmann dans des termes, que vous venez de confirmer et qui, en cohérence avec la RGPP, remettent en cause les statuts et la gestion nationale des carrières des personnels : développement de la précarité, individualisation arbitraire des rémunérations (primes et indemnités à la « tête du client ») et des services (modulation), ... Ces propositions mettent en cause les libertés scientifiques, enlevant toute protection à l'enseignement et à la recherche face aux pressions de toutes sortes. Nous considérons que la revalorisation des métiers du supérieur et de la recherche, est une question de justice. C'est nécessaire ! Il en va de l'avenir et de l'attractivité de ces métiers.

Votre cabinet a reçu les organisations syndicales, mais n'a fait part d'aucune proposition. Ce sont des méthodes que nous ne pouvons accepter. Il est nécessaire de prendre le temps de la concertation avec les organisations représentatives des personnels et de permettre à celle-ci de jouer leur rôle en consultant leurs mandants. Nous ne pouvons admettre que la communauté scientifique et universitaire ne soit pas consultée. La dynamique de réflexion et la collégialité ont fait la force et la richesse de l'enseignement supérieur en France.

Afin de pouvoir discuter du chantier carrière, les organisations demandent que le gouvernement prenne des engagements :

- renoncer aux suppressions de postes dans l'enseignement supérieur et la recherche, et mettre en place un plan pluriannuel de recrutement permettant aux établissements d'assurer leurs missions de service public et de résorber la précarité;
- attribuer enfin réellement à l'enseignement supérieur et la recherche l'augmentation budgétaire dont il a besoin, et que cela se traduise par un accroissement des dotations des établissements et un rééquilibrage des financements de la recherche;
- prendre le temps nécessaire pour de réelles négociations, sur des bases différentes des conclusions des rapports Schwartz et Hoffmann
- respecter les instances consultatives ou scientifiques.

Ce n'est qu'à ces conditions que pourront s'ouvrir avec les organisations syndicales représentatives des personnels de réelles négociations sur les statuts, les emplois et les carrières.

Suite à cette déclaration, les syndicats signataires ont quitté la salle. Les syndicats CFDT, CFTC et UNSA sont restés.

³ SUD-Education et SUD-Etudiant, présents au rassemblement mais non invités à la réunion chez Péresse s'associent à cette déclaration ; les syndicats de la CFDT, de la CFTC et de l'UNSA n'ont pas eux souhaité s'y associer.